

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Adoption du compte rendu du CA du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE,
MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Conseil d'Administration

Compte rendu du CA du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 19 septembre 2025 à 10h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Charline CLAVEAU, Maylis DESCAZEAUX, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Lola GONZALEZ, Rachel HELVADJIAN,
MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Alexandre PERAUD, Didier ARNAUDET, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Anne LEPINE par Mme Charline CLAVEAU, Mme Camille CHOPLIN par M Alexandre PERAUD ; Mme Lucile MAISONNEUVE par M Florent LAHACHE ; M Lucien BACCONI-CADENE par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM.

Monsieur Baptiste Maurin, Président, constate que le **quorum** est atteint et est désigné **secrétaire de séance**.

Compte rendu du CA du 15 mai 2025

Baptiste Maurin expose que lors du conseil d'administration du 15 mai dernier, l'organigramme avait fait débat sur le sujet des relations fonctionnelles entre direction des études et des relations internationales. Le débat avait conclu sur une demande de clarification sur la méthode d'arbitrage avec une phrase explicative qui la précise. Cette mention avait fait débat.

Il est proposé d'ajouter la mention suivante : « relation fonctionnelle à double sens, indiquant une concertation entre les 2 directions, suivie d'une validation de la direction des études ».

Rachel Helvadjian souhaite préciser qu'elle n'était pas présente lors du dernier conseil d'administration, mais qu'elle a lu le compte rendu. Plusieurs éléments ont été exprimés sur son travail, des discussions ont eu lieu. Elle veut donc apporter des compléments : 3 points relevés dans le compte rendu.

1/ les discussions laissaient penser qu'il n'y a pas de concertation avec la directrice des études. Ce qui est erroné, ce n'est pas le fonctionnement actuel. Les décisions stratégiques sont prises par le directeur et les actions sont mises en œuvre avec la directrice des études et le secrétaire général pour les finances. Cette façon de faire a toujours été respectée. Il n'y a pas de projet qui n'aït été accepté par Annette. C'est un point posé comme problématique qui n'en est pas un.

2/ le compte rendu fait apparaître que la sélection des étudiants Erasmus se ferait par Rachel, toute seule dans son bureau. Or, Annette et Ann-Gaëlle sont présentes et les enseignants également s'ils sont disponibles. Quand ils ne sont pas là, les dossiers leur sont transmis.

3/ la question du positionnement de la professeure de Français Langue Étrangère a donné lieu à discussion au sein du comité social territorial : à savoir pourquoi elle est sous la responsabilité de Rachel, et non placée comme tous les autres enseignants dans l'organigramme. Elle a été recrutée il y a 6 ans pour répondre aux besoins identifiés par les enseignants, notamment en design, pour les étudiants étrangers intégrant l'école via la commission d'équivalence, et qui avaient des difficultés d'expression en Français. Elle assure donc 4 heures de cours par semaine, qui sont des prestations complémentaires pour les étudiants non francophones. La grande différence avec les autres cours, c'est que celui-ci n'est pas obligatoire et qu'il ne donne pas lieu à délivrance d'ECTS sauf pour certains Erasmus.

Il y a eu donc discussions sur des éléments dont Rachel n'a pas été informée avant le conseil d'administration. À aucun moment son n+1 lui a fait part d'un problème ou d'une question à éclaircir en ce sens.

Baptiste Maurin prend note et demande à ce que ces éléments soient ajoutés en commentaire au compte rendu du conseil d'administration. À noter toutefois que le débat n'a pas été *intuite personae*, mais sur les liens hiérarchiques et opérationnels des fonctions. L'opérationnalité n'est pas le problème du conseil d'administration, c'est le travail du directeur, il questionnait le fonctionnement organisationnel.

Adopté à l'unanimité.

Les commentaires de Rachel Helvadjian devront être mentionnés sur le compte rendu du présent conseil d'administration.

Baptiste Maurin souhaite revenir sur le débat qui a animé l'école et le conseil d'administration sur les liens de l'école avec les écoles israéliennes. Le cheminement a été porté avec Audry Liseron-Monfils. Selon les informations dont nous disposons aujourd'hui, l'ensemble des structures publiques d'Israël est mobilisé vers l'effort de guerre. Il n'est pas question de revenir sur la coopération, l'ebabx accueillera toujours des étudiants israéliens. Mais les relations entre écoles

doivent être suspendues. Ce qui veut dire qu'on ne doit pas chercher à entretenir des liens avec les écoles, ne pas les réveiller, les alimenter, tant que la situation est celle-ci.

Point d'actualité du directeur

Audry Liseron-Monfils souhaite être bref car il sera volubile sur la présentation du projet d'établissement. Par ailleurs, pour les prochains conseils d'administration, il compte investir différemment ce point d'actualité du directeur avec des formes ou une forme qui lui correspondra le plus, en tant qu'artiste plasticien et directeur.

La rentrée aura lieu entre le 25 septembre et le 3 octobre. Le programme a été structuré par les 2 sessions de séminaire, d'été et de rentrée. Tout s'est harmonisé il y a une semaine. La directrice des études pourra donner tous les détails à ceux et celles qui le souhaitent.

Les Journées Européennes du patrimoine et du matrimoine qui ne concernent pas seulement la conservation. En l'occurrence, un objet de survie avec la fontaine Sainte-Croix : *sur la grève en feu*, un projet de Lou-Andrea Lassalle et Rémi Groussin samedi 20 septembre entre 18h et 23h dans le square Dom Bedos autour de la Fontaine.

La restitution des travaux de recherche de la Résidence de Callen, qui aura lieu le 3 octobre.

Le 4^{ème} élément, qui sera exposé dans la présentation du projet d'établissement, est l'appel à candidatures de la résidence l'Albe, qui est le fruit d'une rencontre et d'échanges entre le FRAC Méca et l'ebabx. C'est un format qui va être testé pour donner suite à d'autres. Elle va se dérouler entre le 17 novembre et le 12 décembre.

Décision portant modalités de prise en charge des vacances des jurys de diplômes - Délibération D.16-2025

Hervé Alexandre expose que depuis le mois de janvier, l'État a informé les écoles qu'elles régleront directement les indemnités de jurys de diplôme. Jusqu'à présent, elles ne prenaient en charge que les frais de séjour et déplacement. Il convient donc de délibérer sur le montant des indemnités des jurys pour permettre le règlement de celles des diplômes 2025.

La DRAC a annoncé le montant de la compensation, soit 9 531,75 € ; la charge estimée pour l'école s'élevant à 14 000 €. Pas d'explication à ce jour sur le delta puisque le mécanisme de calcul et les bases exactes du transfert ne sont pas connus. 2 éléments d'explication cependant : la rémunération dans les écoles territoriales, de l'enseignant représentant de l'école ; et le fait que les écoles nationales ne versent pas les charges patronales, contrairement aux territoriales.

Juliette Rouillon Durup confirme que la centrale a été interrogée sur les modes de calcul : basé sur l'année scolaire précédente ? uniquement les jurys « extérieurs ». C'est ce que laisse penser le montant annoncé mais la DRAC est en attente d'interlocuteurs pour apporter des réponses plus précises. C'est la même chose pour le montant de la compensation des étudiants boursiers. Les explications seront données dans quelques semaines.

Hervé Alexandre ajoute que c'est un gros avantage pour les membres des jurys au regard des délais de paiement pratiqués par l'État. Le travail administratif de recollement des dossiers administratifs était déjà fait par les écoles.

Florent Lahache souhaite préciser que c'est effectivement une très bonne nouvelle pour les membres des jurys : le délai de paiement était vraiment un problème. Déjà, le niveau des indemnités est bas, il ne correspond pas à la réalité du temps de travail. C'est presque un peu vexant et il fallait ajouter ce délai de paiement. Des retours au Ministère ont été faits en ce sens. Certaines personnes refusaient simplement d'être membres de jury.

Hervé Alexandre précise qu'il y a eu des échanges au niveau des écoles pour adopter des indemnités identiques à celles pratiquées par l'État pour éviter la course à l'échalotte entre écoles.

Adoptée à l'unanimité

Décision portant participation de l'ebabx à la Mutuelle Santé des agents - Délibération D.17-2025

Baptiste Maurin expose qu'il s'agit d'une délibération structurante pour l'école.

Hervé Alexandre indique que le CST a émis un avis favorable unanime sur cette proposition. Il s'agit donc d'une obligation au 1^{er} janvier 2026 sur laquelle les équipes travaillent depuis 1 an. Les représentants de la collectivité ont proposé de s'aligner sur les pratiques de la Métropole, puisqu'elle est le principal financeur de l'école. Avec donc une participation selon les revenus.

La complémentaire santé proposée et les tarifs émanant de l'appel d'offres lancé par le CDG avec lequel l'ebabx a signé une convention.

Si les 71 agents adhèrent, avec leur situation d'âge et familial, cela représente un montant de 29400 € à inscrire au BP2025.

Baptiste Maurin ajoute qu'il était cohérent que l'on soit sur les mêmes niveaux de la Métropole. C'est un enjeu budgétaire pour l'école, un choix RH fort qui est posé pour la protection des agents.

Adoptée à l'unanimité

Décision portant actualisation de divers droits d'inscription - Délibération D.18-2025

Hervé Alexandre expose qu'il s'agit d'une très bonne nouvelle de la part du Ministère de la Culture qui annonce donc une dotation forfaitaire aux écoles pour leur permettre d'exonérer les boursiers des droits d'inscription.

Ils s'élevaient jusque-là à 352 € ; la dotation de l'État est prévue à hauteur de 451 €.

C'est d'abord une très bonne chose pour les étudiants.

La délibération prévoit donc cette disposition, ainsi qu'une tarification pour les étudiants en année de césure : pendant une année scolaire, des étudiants peuvent dans certaines conditions mener un projet hors l'école tout en conservant leur place et un soutien administratif. Leurs droits d'inscription étaient alignés à ceux des boursiers, il est proposé de les fixer à 200 €. Cela concerne 5 étudiants maximum chaque année.

Tous les autres droits d'inscription sont maintenus à l'identique, notamment ceux des cours publics, ainsi que les droits d'inscription aux concours et commissions.

Alexandre Péraud demande si les élèves-étudiants boursiers sont exonérés de ces droits d'inscription aux concours, sachant qu'à l'Université ça peut vite leur poser un problème financier quand ils s'inscrivent à plusieurs concours.

Hervé Alexandre répond qu'ils ne viennent plus physiquement à l'école, depuis plusieurs années les concours et commissions sont organisés entièrement à distance. Cela leur évite un tour de France onéreux et cela permet aussi aux écoles de mieux caler les dates, notamment celles du Grand Huit. Ces droits d'inscription sont maintenus à un niveau abordable.

Adoptée à l'unanimité

Décision modificative n°2 du BP 2025 – DM2 Délibération D.19-2025

Hervé Alexandre expose qu'il s'agit d'une décision pour des ajustements de crédits : pas de choix stratégiques. Une recette Erasmus, dont nous avons eu récemment confirmation. Les dotations État mentionnées précédemment, c'est-à-dire la dotation relative aux indemnités des jurys de diplômes, avec la dépense estimée correspondante. La dotation de compensation des droits d'inscription des étudiants boursiers et la recette minorée correspondante. Et les dépenses et delta financés sur le cumul d'excédent qui permet d'ajuster les équilibres budgétaires.

Adoptée à l'unanimité**Décision portant renouvellement du mandat du directeur de l'ebabx - Délibération D.20-2025**

Baptiste Maurin fait un rappel statutaire sur les conditions de cette délibération : le renouvellement du mandat du directeur de l'établissement relève de l'article 11.2 des statuts de l'ebabx :

« la durée du mandat du directeur est de 3 ans. Ce mandat est renouvelable par période de 3 ans, après approbation par le Conseil d'Administration du nouveau projet présenté par le directeur. Le mandat du directeur peut être renouvelé si le projet du directeur est approuvé par le Conseil d'Administration. À défaut, le conseil d'administration lancera un appel à candidatures en vue de recruter un nouveau directeur. En cas de non renouvellement, le directeur en poste en sera informé au minimum 6 mois avant, par le Conseil d'Administration. »

Le conseil d'administration doit aujourd'hui se prononcer sur le projet du directeur, l'approuver ou le rejeter, pour ensuite autoriser le renouvellement du contrat ou non.

Il est donc proposé le déroulé suivant : la présentation du projet par Audry, suivie d'un temps d'échanges avec les administrateurs ; et enfin un temps d'échanges entre administrateurs sans Audry.

Les membres de l'ebabx non administrateurs sont invités à sortir de la salle ; les administrateurs suppléants présents peuvent rester et participer aux débats.

Un enregistrement est réalisé, il permettra de retranscrire les échanges.

Retranscription de l'exposé et des échanges réalisée à partir de l'enregistrement (repère 37:20 de l'enregistrement)

Audry Liseron Monfils : « Merci beaucoup. Cette rigueur, je l'apprécie beaucoup et, en même temps, elle me fait peur. Bon, après, c'est vrai qu'au moment de la présentation de notre projet de renouvellement... Donc, vous avez toutes et tous reçu ce projet de renouvellement.

Je n'ai pas parlé explicitement du projet dans lequel nous sommes, en tout cas de cette démarche dans laquelle nous sommes par rapport à la rénovation et à l'agrandissement de l'école. Bien entendu, le projet est fondu dans cette démarche-là qui n'est pas des moindres.

Alors, bien sûr, je me suis appuyé sur des visuels réalisés pendant l'été, lors des différents chantiers. On peut y voir tout simplement une marque symbolique, mais pas seulement.

Alors, comme je disais, un projet de rénovation et d'agrandissement, ça influe, pour ne pas dire impacte, sur le projet à plusieurs endroits. Et à l'énoncé des différents axes et des différents points, chacun saura à quel endroit cela est important. En tout cas, pour nous, c'est vraiment une occasion rêvée de pouvoir penser l'établissement avec des nouveaux espaces, de nouvelles considérations

des dimensionnements de l'école, et ça sous-entend également le développement de projets on ne peut plus dynamiques. Voilà, ça c'est le premier point.

Deuxième point, pour ce qui est des références, je me suis appuyé sur Giono *Par les temps qui courent et nos temps sont toujours les plus axés sur la vitesse*. Je reviens à une exposition qu'il y a eu il y a une vingtaine d'années, je crois, à la Fondation Cartier, dont Paul Virilio était l'un des acteurs. La question de la vitesse et de l'accident. Giono, dans ce court extrait, met l'accent, je ne dirais pas sur nécessairement la lenteur, mais sur le temps naturel nécessaire pour mettre en place quelque chose. Cette chose-là, c'est quand même le projet d'établissement 1, l'an dernier, remis en octobre 2024, qui n'est pas terminé et dont je n'ai pas fait le bilan. Au regard du calendrier que je mets en place, on peut bien voir que ce bilan commence pour moi depuis un certain temps, mais il sera dans sa phase la plus active aux mois de novembre, décembre, janvier, certainement, avec des allers-retours avec les collaborateurs, je vais pouvoir le finaliser au mois de mai, je l'espère bien. Cela occasionnera nécessairement un CA, mais Président, ce sera à vous de nous dire ce qu'il faut adopter à ce moment-là.

Le projet d'établissement pour le renouvellement, il a la mémoire de ce qui n'est pas terminé, et je dirais même de ce qui est loin de terminer, puisqu'il me reste normalement encore une année universitaire, si tout va bien, et que durant cette année, j'aurai à mettre l'accent sur ce qui très littéralement, a fonctionné, ce qui a moyennement fonctionné, ce qui n'a réellement pas du tout fonctionné, qui n'a pas pu être pris en charge pour des raisons qui vont être à chaque fois objectivables, et qui donc vont s'expliquer.

Je prends le parti de ne pas vous faire la relecture de tout cela, parce que c'est quand même, dans ce cas de figure, ce n'est pas amusant pour personne. Néanmoins, j'ai pointé dans l'introduction quelques points, enfin j'ai indexé quelques points, et puis je vous dirai les différents aspects, les différents volets, et ce qui habite ces différents volets. Je vais donc, à un moment donné, survoler ce document pour mieux laisser le temps et l'espace aux échanges et aux questions, qui j'espère vont être dans une dimension constructive.

L'École supérieure des beaux-arts de Bordeaux engage aujourd'hui une étape déterminante de son développement avec l'élaboration et la mise en œuvre de son projet d'établissement 2026-2029 dans le cadre du renouvellement du mandat du directeur. Ce projet de renouvellement s'élabore dans un contexte exigeant. Je suis attendu au sortir de mon premier mandat. Exigeant également, parce qu'on a aussi vu des questions qui sont aussi liées au bâtimenteraire et comment faire en sorte d'assurer la continuité des services et la dynamique des projets. Les enjeux sociaux, écologiques, économiques et culturels affectent directement l'enseignement supérieur artistique, ses publics et ses missions.

La précarité étudiante croissante, la nécessaire transition écologique, l'élaboration des métiers artistiques et des formes de professionnalisation, l'essor des coopérations internationales et le rôle accru de la recherche sont autant de défis auxquels l'ebabx doit répondre. Face à ces mutations, j'ai choisi de doter l'école d'une stratégie ambitieuse mais réaliste. Je veux vraiment préciser les deux aspects. On peut toujours émettre des utopies, mais il y a aussi des contrechamps de la réalité du terrain.

Et le terrain, je peux vous dire qu'au bout de deux ans et quelques, je l'ai éprouvé et je saurais dire à quel endroit que je l'ai éprouvé. Donc c'est en cela que je mets l'acception réaliste, capable de composer avec l'excellence académique, l'ouverture et la sensibilité aux transformations du monde contemporain.

Pour aller plus vite, du point de vue de la méthode, ce projet a été pensé avec une haute considération et haute importance des phases, parce qu'elles sont à chaque fois différentes, de concertation. Je l'ai dit dans le paragraphe qui suit, également dans une méthode partagée où la conduite du projet repose sur la concertation et l'intelligence collective. Il y a déjà là des éléments qui vont peut-être se retrouver lors de mon bilan.

Alors j'ai pris le parti de présenter et penser ce projet sur trois volets.

Les axes d'orientation stratégique, qui sont là pour la question de la consolidation et le développement de la politique de formation. Le renforcement de la recherche en vue de structurer un troisième cycle et l'intégration pleine et entière de la professionnalisation dans le parcours des étudiants et des jeunes diplômés.

Le deuxième volet, les priorités transversales et le positionnement stratégique. Il va mettre l'accent sur les politiques partenariales affirmées aux échelles locales, nationales et internationales. Mais on sait bien que le proche donne déjà l'accent sur le lointain. Une compréhension du proche nous permet de mieux envisager tout ce que nous pouvons faire vers le lointain. Une approche responsable et créative des transitions sociales et écologiques. Une attention prioritaire à l'engagement citoyen, au bien-être et à l'autonomie des étudiants et des étudiantes.

Le troisième point, c'est le pilotage et la mise en œuvre opérationnelle. Je veux mettre l'accent sur un management attentif aux ressources humaines et au collectif de travail. Sans vouloir trop développer cet aspect-là, ayant traversé ces précédentes années, j'ai pu me rendre compte combien, même si je suis arrivé avec ces intentions, mais à chaque fois le paysage qui est devant soi est différent : le paysage humain, les problématiques des uns et des autres. Je n'ai cessé de chercher à comprendre comment fonctionne tout un chacun dans cet écosystème ebabx. À cet endroit-là, il y a beaucoup à faire. Cela voudrait dire qu'il y a beaucoup de formats à adopter qui favorisera des formes d'autocritiques. À cela, les missions RPS ont bien pour moi déblayé le terrain à cet endroit-là. Nous serons bientôt aux différentes préconisations. Les informations vous seront aussi communiquées et ça c'est très très important.

En choisissant d'associer l'ensemble et sa communauté et de ses partenaires à la conduite de ce projet, l'ebabx réaffirme sa mission fondamentale d'être un lieu de création, de réflexion et de transmission capable de former des artistes, des penseurs engagés dans le monde contemporain. À travers ce projet d'établissement, l'école réaffirmera sa singularité et son rôle de service public culturel en conjuguant l'exigence artistique et académique avec une vision profondément humaine et collective.

Voilà ce qu'il est de cette introduction qui, comme ça, oriente les différentes phases de questions. Dans ces différents volets, politiques de la formation, les axes d'orientation stratégique, je vais suivre à chaque fois des phrases que j'ai pointées et qui peuvent générer des interrogations, des réflexions, en tout cas des échanges. Je mets l'accent sur notamment la définition et l'évolution de cette offre qui est une offre qui s'appuie sur un travail concerté entre la direction, la direction des études, le conseil pédagogique, scientifique et la vie étudiante-CPSVE, garantissant la pertinence des contenus et la cohérence des orientations. Ce n'est pas simplement de citer ces aspects-là, c'est de les mettre en œuvre. Mon rôle est à cet endroit particulièrement parce qu'il y a un point absolument névralgique au sein de l'école et je pense, une lecture que j'avais faite il y a trois ans, elle a été vérifiée en étant ici. Donc il y a vraiment un gros travail qu'on doit pouvoir articuler ici pour que nous puissions y répondre, en tous cas contribue à l'évolution de cette partie-là au sein de l'école.

Alors pour cette mise en œuvre, il faut, concernant bien sûr la politique de formation, la nécessité d'analyser l'organisation et le contenu actuel des enseignements. Ce n'est pas dire que l'organisation et le contenu n'est pas analysé. Si on veut, on sait qu'une école c'est un organe vivant, vivant tout simplement parce que les promotions sont à chaque fois différentes, vivant parce que les événements sont à chaque fois également balbutiants et différents. Donc pour cela, l'offre doit être observée, analysée avec des outils de mesure et d'analyse, bien entendu.

Alors j'ai pu remarquer, puisque les enseignants l'ont bien fait remonter lors de CPSVE et puis de manière informelle, également les étudiants sur cette question des enjeux du numérique et de l'intelligence artificielle. C'est un de nos talons d'Achille. Il nous faudra vraiment repenser ça, bien sûr, collectivement, faire en sorte que nous trouvions des formats, des groupes d'échange à cet endroit-là, de manière à ce que nous puissions pourvoir cet espace des compétences et des réflexions nécessaires. J'ai souligné dans cette partie des expériences de déplacement. Je vous cite tout simplement le paragraphe.

Le renforcement de l'approche internationale pour répondre à la demande croissante des étudiants et étudiantes de favoriser la réflexivité par des expériences de déplacement, d'ouverture et de rencontres (séjours à l'étranger, workshops). Je me souviens avoir lancé, il y a trois ans, au niveau de l'ANDEA, lors d'une table ronde, des réflexions sur qu'est-ce que c'est, en fait, le fait de se déplacer d'un point A vers un point B dans le monde. Et nos espaces posant la question internationale sont-ils simplement des espaces de voyage ? Qu'est-ce à dire du point A et du point B ? Et quelles sont les lectures que nous faisons dans la conscience des différences ? Pour moi, la question de l'expérience du déplacement, c'est aussi savoir identifier ce qui est le plus proche de nous. On est encore dans ce parallèle le plus proche, mais aussi ce qui est le plus éloigné. Et dans ce qui est le plus éloigné, il me semble qu'il y a des acceptations culturelles que l'école doit prendre en charge davantage, puisqu'en arrivant ici, j'ai pu découvrir aussi qu'il y a tout un pan du monde philosophique et culturel qui ne sont complètement pas pris en considération. Mon rôle ici dans cette école, c'est de faire en sorte que je puisse amener ces réseaux, ces ressources, ces personnes, ces personnes qui questionnent, ces artistes qui pensent des formes et des modalités de monstration.

À cet endroit-là, le déplacement mérite d'être vu et mérite d'être analysé. Donc ce ne sera jamais le fait de favoriser l'avènement de la différence pour la différence, mais la différence qui est un élément complémentaire à ce que nous apportons déjà en interne. Donc il faut quand même créer des formes de réfléchir à, il faut le dire, les chocs de nature culturelle ou philosophique.

La professionnalisation dans le cadre du cursus de formation, c'est un point aussi essentiel. J'ai mis l'accent sur le fait d'analyser clairement les besoins et les propositions sur les questions de professionnalisation afin de rester en alerte et d'adapter nos modules de professionnalisation aux attentes des étudiants. Il y a une réalité des terrains et du terrain dont il nous faudra prendre en charge tous les aspects.

Nous ne faisons pas des modules pour les faire, je ne dis pas que c'est le cas, mais je pense qu'il va falloir qu'on réfléchisse de manière encore plus accrue sur la nature des modules et surtout les ouvertures que cela va procurer à chaque instant. Je parle des modules, mais je peux parler aussi de la valeur stage, et je peux aussi parler à l'instant de la puissance et l'importance de penser le déplacement. Tout cela est très mêlé.

J'ai mis l'accent, ce qui peut paraître un peu inégal, mais je peux l'expliquer si vous le désirez, sur la question de la recherche, parce qu'en arrivant ici, ce que j'ai fait par réflexe, c'est de repérer à quels endroits les choses sont dans un fonctionnement et à quels endroits les choses ne méritent absolument pas d'être bougées, touchées. Cela veut dire qu'il y a aussi à la fois le rapport humain, les personnes qui ont travaillé bien avant moi, à faire exister la forme Parcours, Plateforme, par

exemple, et les contenus qui chaque année sont revigorés. Néanmoins, j'avais remarqué qu'à l'endroit de la recherche, comme cela se passe dans pas mal d'écoles et nous ne sommes pas les seuls, on a toujours du mal à trouver le sens à donner à cela. Soit on est dans une forme de crispation parce qu'on met cette question de la recherche à un endroit où personne ne peut y être. Donc j'ai voulu travailler, dès mon arrivée, à cet endroit-là. Et j'avais très clairement, lors de plusieurs CA, mis l'accent sur le fait de travailler la structuration et non la restructuration de la recherche, parce que pour moi, de mon point de vue, les choses n'étaient pas réellement lisibles et traçables. Au bout de tout ce temps, aujourd'hui, un groupe de recherche, et pas seulement, des enseignants hors du groupe de recherche, ont travaillé harmonieusement à faire exister des axes, des notions, des initiatives et des projets très très riches et qui, bien entendu, mériteraient à ce qu'on puisse confirmer nos premières démarches. Nous nous sommes, comme ça, en survol, rapprochés de l'université de Bordeaux-Montaigne. Les actions méritent d'être confirmées. Les démarches également, dont les phases opérationnelles, seront très clairement dictées à plusieurs acteurs au niveau du groupe de recherche, et pas seulement ; pour qu'on puisse très concrètement allier nos points de ressemblance et nos points critiques, en sachant que nous sommes dans une démarche de recherche-création. Il y a cette évidence que nous sommes en école d'art et que, quelque part, l'acception de création, pour moi, ça coule de source, mais qu'est-ce à dire concrètement ? Sur les trois ans, pour moi, il s'agira de produire des contenus de recherche et de les analyser en interne, organiser des séminaires, des journées d'études et réaliser des publications. Qualifier nos liens avec les universités et les institutions - j'avais parlé du CNAP et de l'INHA, ce sont les deux organismes qui me venaient en premier - mais on sait bien qu'il y a quand même une pléiade d'organisations qui peuvent répondre à nos sensibilités à cet endroit-là.

Continuer à diffuser des savoirs à travers des expositions, des colloques et des formats hybrides. Intégrer la dimension internationale à la recherche par des collaborations avec des chercheurs et des artistes européens et non-européens et internationaux. Alors là, ce sont des points sur lesquels on va très concrètement répondre avec un calendrier qui sera donné, parce que vous comprenez bien que tout ça va se faire ensemble. Je me souviens lors des dernières réunions au conseil pédagogique et de recherche, il avait été bien dit, en tout cas donné, proposé, demandé, le fait de pouvoir élargir ce groupe. J'avais remarqué qu'au sein de l'école, on pouvait mettre tout dans tout et à cet endroit de la recherche, j'ai voulu maintenir la structuration. Mais aujourd'hui, on doit absolument travailler à ouvrir davantage ce groupe de recherche en sachant que rien n'est fixé et que les choses peuvent venir, que c'est un espace ouvert à toutes les propositions. Donc les limites, on saura ensemble se les dire, mais l'espace de la recherche est profondément un espace ouvert et d'ouverture.

Je ne vais pas vous redire les différents axes qui avaient été mentionnés, mais je vais aller directement à cette question liée à la professionnalisation. En gros, à cet endroit-là, pour moi, ce qui valide ou invalide un projet d'établissement, des choix d'études, c'est tout de même le fait de pouvoir pas seulement faire rêver nos jeunes artistes et designers, c'est très concrètement de les insérer dans un espace, dans un univers où ils puissent s'envisager comme professionnels.

Alors ce mot, on a l'impression que j'avais compris que ça gênait beaucoup, professionnel, professionnalisation, mais en fait, pour moi, le stylo est un stylo, un chat est un chat, mais c'est ce qu'on y met dedans qui compte. Et donc, à cet endroit-là, travailler à être beaucoup plus précis. Je voulais préconiser l'idée que nous puissions travailler davantage à identifier des lieux, des espaces, des collectifs, des lieux identifiés, des lieux officiels et des lieux non officiels, des associations, et de pouvoir s'appuyer sur les différentes expériences et expertises. Ça, c'est un travail dont j'ai eu le bonheur de voir les résultats sur le terrain faits par justement le CNAP, par ce catalogue pendant

les vacances que j'ai pu éplucher. Ce n'est pas un livre de chevet, mais en fait, un travail très très riche où la question de la résidence a été vraiment étudiée dans bon nombre d'aspects. Et là, je pense qu'un élément comme celui-ci est un livre qui va vraiment, un document, un guide qui va nous servir.

Alors bien sûr, à ce guide, il faut le compléter avec la lecture du terrain proche. Et en cela, on a, je vous le disais tout à l'heure avec le FRAC, amorcé une résidence artistique pour mieux regarder au détour de sa réalisation ce que nous pourrions développer davantage encore. Donc il y a ce rapport au terrain, il y a ce rapport à l'importance des partenariats.

Il n'y a pas de partenariat à mettre sur un piédestal plus qu'un autre. Il y a vraiment à éprouver le terrain et il ne me semble qu'à cet endroit-là, l'écosystème aquitain, néo-aquitain, est très très riche. J'avais pris l'exemple de Artexte, mais il y a d'autres exemples qui sont aussi des structures tenues par quelques enseignants et enseignantes de l'école. J'avais été très sensible, après les avoir rencontrés avec Annette à un certain nombre de reprises, de ce qu'ils opèrent sur ce terrain basque. Et ce qui avait été pour moi touchant, c'est qu'il y avait une action réelle et vraie. Il y avait un endroit où on voyait tout de suite le lien entre l'art et la vie, très clairement, sans surfaire. Et il y avait le fait de pouvoir travailler des situations coopératives pour ne pas penser également à la question de la forme coopérative quand on montre une structure. En gros, il y a un projet qui va se mettre en place par un groupe d'enseignants dans le cadre de *'l'Adresse'*, projet qui n'est pas terminé, ou qui nécessitera une pensée des déplacements vers ces terrains-là.

Les formes pédagogiques que nous souhaitons rendre plus actives ici à l'école, c'est les formes qui s'adressent à la nature des terrains. Ça voudrait dire qu'on peut être dans un confort ici et tant mieux, on a besoin de confort et de repères. Mais je pense que travailler à se déplacer et de penser, et donc ça joue sur le budget, penser nos approches avec des moments de retrait et de recul sur le terrain, je pense que c'est important. Je vois très bien une structure comme image/image se mettre dans la mêlée avec nous. Bien sûr, il y a une forme de chauvinisme d'adoption, parce que Ortez je connais bien, mais parce que j'ai rencontré les personnes qui agissaient là-dedans. Mais il y a des lieux de ce type-là qui existent, et peut-être faire en sorte qu'ils existent, voire qu'ils coexistent.

Ils coexistent pourquoi ? Parce que quelque part, je ne pense pas qu'on puisse faire une offre en matière de professionnalisation de manière séparée avec des partenaires. Les partenaires, c'est les inviter à se rencontrer. Les partenaires ebabx, j'ai fait en sorte qu'ils se rencontrent, parce qu'on rencontre les partenaires de manière générique, mais là, c'est pouvoir les identifier. Ça voudrait dire un travail interne, un travail fait ensemble, avec la proposition des uns et des autres, et pouvoir définir des moments précis de travail, pour savoir ce que chacun nous faisons. On comprendra bien qu'il y aura des situations d'apport et d'expérience complémentaires.

Alors si je tourne la page très vite, ça ne veut pas dire que ce n'est pas important, tous ces éléments-là, cette question du monde porte notre regard sur le lointain, mais trouve aussi ses racines et son identité. J'avais déjà parlé de ça, sur le proche et le local. Globalement, les avantages se situeraient au niveau de l'acquisition de compétences transversales. À cet endroit-là, vous avez lu le passage, vous pouvez revenir vers moi, et je pourrai y répondre. Je voudrais m'adresser très vite à la partie qui porte sur les transitions sociales et écologiques.

Parce que là aussi, pour moi, le bât blesse et j'en suis profondément responsable à cet endroit-là également.

Ces questions de transition sociale et écologique s'imposent aujourd'hui comme un enjeu incontournable pour toute institution culturelle et éducative. À l'ebabx, elle ne peut pas être pensée comme une simple injonction, c'est-à-dire mettre à son actif le fait de cocher une case. On n'est pas à cet endroit-là. Je pense qu'à cet endroit-là, il va falloir qu'on réfléchisse pleinement à ce que nous pouvons opérer en interne. Je m'étais beaucoup appuyé sur des réflexions diverses, et j'avais retenu

la réflexion de Cédric Durand et Razmig Keuchyan. En fait, ces deux personnes ont beaucoup travaillé sur la question de la bifurcation écologique et sociale. Je vous invite à aborder ces notions-là. En gros, ce qui est important, c'est d'essayer de faire ressortir ce dont nous avons besoin profondément et ce que nous pouvons activer en interne. Et ensuite, qu'on puisse se mettre à l'écart des approches simplement superficielles à ce sujet, puisqu'il s'agit concrètement de finaliser des travaux de réduction de la consommation énergétique. Par exemple,achever le relamping. On a commencé ça grâce aux travaux bâtimentaires. On s'est engagé à enclencher l'installation de panneaux photovoltaïques. Ça aussi c'est pensé dans ce fameux projet, si je ne me trompe Baptiste. De mettre en place une gestion plus ambitieuse des déchets dans l'ensemble des espaces de l'école. Ça je pense qu'on est vraiment avec un zéro pointé. Simplement parce que nous n'avons pas trouvé de solution encore et nous n'avons pas suffisamment étudié la question à l'échelle de la ville, de la métropole et de la région. De réfléchir à la sobriété numérique réaliste, adaptée à nos pratiques pédagogiques et artistiques. Des enseignants sont venus me voir sur certaines pratiques et je vois que bien entendu, en effet, sur l'usage des systèmes d'information, il mériterait à ce que nous puissions nous y pencher pleinement. De redéfinir notre politique d'achat en fonction des critères environnementaux et sociaux en choisissant nos fournisseurs avec responsabilité.

Je décline tous ces aspects-là et bien entendu la copie est complètement imparfaite. Je ne suis pas dans cette optique-là de pouvoir mettre des jalons et faire en sorte qu'on travaille sur des axes bien précis, des manières de faire bien précises. J'avais cité Lydia Clark qui, parlant du moule, nous demandait, nous invitait à donner le souffle. C'est bien ce à quoi je voudrais m'y atteler avec d'autres partenaires volontaires.

L'engagement et citoyenneté, j'avais très vite esquissé tout à l'heure combien c'est important au niveau de l'école ces aspects-là. L'idée de pouvoir faire en sorte de mettre en place des espaces de débat au sein de l'école, ça a été amorcé, mais je pense avec *l'État du monde*, ça a été amorcé. Je pense qu'il va falloir soutenir ces démarches là en faisant en sorte qu'on puisse, si le groupe le désire, officialiser aussi des moments, c'est à dire des repères au sein de l'école. C'est bien sûr, qui veut venir dedans ? mais c'est aussi donner une forme à ces moments de rencontre, parce qu'il me semble que la démocratie existe par le fait de fédérer aussi des confiances, de la confiance. Et il me semble qu'au sein de l'école il y a quand même encore beaucoup de situations de méfiance et je tiens à le mentionner ici. Donc tout le monde doit y travailler à cet endroit-là, puisque l'école et les étudiants ne peuvent subir les différentes injonctions que j'ai pu observer au sein de l'école. Voilà, je voudrais éventuellement à un autre moment passer à la conclusion, mais bon, je laisse la question ouverte sur les différents points. Merci à vous.

Baptiste Maurin : Merci Audry. Je vous propose qu'on passe tout de suite à un échange pour celles et ceux qui auraient besoin d'éclaircir les différents points abordés par Audry.

Avant, j'ai une question Audry, c'est comment tu inscris tout ce projet dans une trajectoire, parce que tu dis « je l'ai intégré moi-même dans mon projet », mais là on va se projeter sur trois ans où des travaux vont commencer, où les locaux vont potentiellement bouger, où on aura moins d'espace, où on a nous-mêmes déjà parlé de la question d'accueillir potentiellement un peu moins d'étudiantes et d'étudiants et d'être en mesure d'apprécier toutes ces difficultés.

Je tire la bobine un peu plus loin, sans vouloir être alarmiste, on vit une période d'incertitude en termes de finances publiques, et donc on sait que même si la Métropole est un soutien fort, avec l'État et la Région, de l'école, que les incertitudes financières peuvent menacer en permanence nos établissements. Et donc l'interrogation que j'ai, puisque ça ne figure pas dans ton projet, c'est comment tu arrives à inscrire toutes ces orientations qui sont ambitieuses ? Tu parles des enjeux de déplacement, tu parles des enjeux de partenariat, tu parles des enjeux qui vont nécessiter des

moyens, des ressources humaines et de la mobilisation du temps à l'école autre que du temps purement de formation et de transmission. Comment tu arrives à le projeter dans ce moment complexe avec un changement de bâtiment et une incertitude budgétaire permanente ?

Audry Liseron Monfils : Oui, merci pour cette question.

Il y a quand même deux aspects dans cette question. En tout cas, le point de convergence, c'est tout de même la question du budget. Mais le point de convergence, c'est la question du budget, mais le budget su et connu de tous. Alors, ce n'est pas dans un document très technique que le budget est compris. À plusieurs reprises, les enseignants ont fait remonter l'idée d'avoir un regard sur le budget. Au départ, je vous le dis, les enseignants qui sont présents à l'écran, ça m'avait choqué parce que je me disais, en fin de compte, les enseignants sont dans un secteur où, bien sûr, la directrice des études leur demande à la fois de produire des éléments de projet, mais également d'animer leur champ de compétences. Mais en fait, en réalité, ils peuvent produire s'ils ont aussi, en tout cas, des projets, s'ils ont aussi une certaine connaissance des budgets et les différentes manières de les flécher. Je n'ai pas été présent durant ce premier mandat à cet endroit et je compte bien y aller. Bien sûr, non pas pour faire perdre des sous à l'école, mais regarder à quel endroit on peut mieux investir ce champ et pour le mettre davantage à profit pour cette offre pédagogique. C'est un élément pour moi qui est important et qui partiellement, que très partiellement, répond à ta question Baptiste, puisque quelque part, sans être dans une logique qui est hautement philosophique et à mon avis culturelle, de travailler à la cubaine en période de crise, nous n'en sommes pas à ce point-là, parce que ça peut être vu comme une caricature, mais néanmoins, tout de même, il y a un foisonnement autour de l'école où on peut mettre à profit, on peut partager des initiatives pour pouvoir justement les intégrer. J'avais commencé quand je suis arrivé, très discrètement, parce que ma direction n'est pas très visible, dit-on. Très discrètement, j'avais fait un porte-à-porte et je continue ce porte-à-porte avec les institutions qui sont tout près de chez nous. Ça a donné lieu, avec l'aide d'autres personnes, de ce que nous avons fait l'été dernier ici. Ça donne lieu avec le FRAC d'une résidence artistique, ça donne lieu, avec *la petite sœur*, sur une interrogation sur l'hébergement, où, voilà, avec *la petite sœur*, on peut trouver des moyens d'héberger nos intervenants à un prix raisonnable sans pour autant dévaloriser l'activité de cette structure qui est une association avant tout. Eh bien, il y a cette démarche, je vais continuer à la faire, pas seul, j'espère, et qu'on puisse bien comprendre que je suis dans ce cheminement-là. Je suis pétri par ce type d'action, parce que, culturellement, j'ai été dedans et je suis encore dedans.

Deuxième réponse que je peux te donner, Baptiste, c'est que, bien entendu, la question des partenaires et des subsides, il va falloir qu'on aille la chercher à d'autres endroits que des endroits conventionnels et attendus. Donc, on a nos soutiens habituels, et tant mieux, on peut s'en féliciter qu'ils soient toujours là, mais à quelle hauteur seront-ils demain ? Donc, c'est un peu ce à quoi tu fais allusion, que la Métropole est très présente, et l'État, le ministère de la Culture est également présent, la Région est présente, mais il y a aussi d'autres endroits où on peut chercher à travailler cette question économique.

Ça, ce sont encore des espaces avec lesquels on va travailler ensemble. Non pas pour tout savoir sur le budget, le montage budgétaire à l'école, mais savoir qu'on a une philosophie quand même de réflexion sur le budget. J'ai pu le faire lors de mon précédent mandat à la Martinique, alors que nous avions deux millions un peu plus, de découvert, référence Cours des Comptes, et les choses ont beaucoup bougé.

Donc, je veux travailler aussi sur cet acquis-là, enfin cette expérience-là. Voilà les réponses que je peux te donner.

Maylis Descazeaux : j'avais 3 questions. D'abord, merci pour la présentation.

Sur les partenariats, j'avais envie d'en savoir un tout petit peu plus, parce qu'il y a le CAPC, le FRAC qui sont cités, mais surtout tu identifies des lieux intermédiaires, des tiers-lieux, etc. J'aurais voulu savoir quels sont les critères ou les partenaires avec lesquels tu as envie d'aller, même si ce n'est pas abouti, pour savoir vers quel type d'interlocuteurs se porte cette envie de partenariat renforcé. En matière de professionnalisation, puisqu'on a entendu à quel point c'était une réflexion centrale, peut-être revenir sur les besoins identifiés aujourd'hui et auxquels concrètement il n'est pas répondu, pour plein de raisons. Quels sont les besoins très particuliers pour que les étudiants se vivent comme des futurs professionnels et se projettent mieux dans ce statut-là de professionnel demain ? Et la troisième question sur la méthode et la place du collectif et de l'intelligence collective. Concrètement, là aussi, comment ça se traduit dans les faits, cette volonté d'avoir une approche collective du processus à la fois de gestion ?

Baptiste Maurin : Audry, est-ce que tu veux répondre direct aux trois ou est-ce qu'on prend plusieurs questions et qu'on s'arrête ? C'est toi qui dois déchiffrer.

Audry Liseron-Monfils : Oui, c'est vrai. Je n'en suis pas sûr.

Baptiste Maurin : prenons donc les questions et comme ça, après, Audry, y répond.

Gwenaël Lamarque : J'ai bien compris la construction avec des enseignants artistes qui recherchent de nouveaux partenaires, mais... c'est un peu flou pour moi en fait. Moi, j'aime bien faire de la science-fiction pour un historien, mais on va essayer de faire de l'art. On imagine vraiment qu'il y a une période un peu compliquée avec un État qui a trop dépensé depuis 30 ans. Un autre financeur qui a aussi des dettes et qui ne peut pas totalement financer toute la structure. Mais en fait, c'est une question centrale. C'est de savoir comment on peut optimiser les choses pour gagner de l'argent avec plein d'idées ? Voilà. Bref, est-ce que vous travaillez, pas sur un plan critique, mais est-ce que vous avez en tête que malheureusement, on pourrait affronter des tempêtes financières ? Comme professionnel j'y suis en plein dedans sur toutes les structures ; je reformule la question budgétaire de Baptiste et je l'assume.

Audry Liseron Monfils : il y a une autre question encore, on les prend ? et je réponds après ?

Baptiste Maurin : Comme tu veux, c'est toi qui voit. Mais là déjà, je pense que les partenariats, la professionnalisation, la méthode de gestion de l'école et la question budgétaire, à mon avis c'est suffisant !

Audry Liseron-Monfils : Alors, comment on fait quand on parle de question de solidarité de groupe ? On fait déjà se rencontrer et on repère. On repère déjà énormément sur le terrain. C'est-à-dire qu'on ne s'appuie pas que sur ce dont on a parlé, ce qu'on a lancé, mais les structures dont on connaît leur exercice et leur pertinence. On s'appuie sur eux, bien entendu. Et on regarde toutes les structures qui sont vectrices d'apports culturels et artistiques. J'avais vu la dernière fois, j'ai assisté à des journées de commémorations par rapport à l'abolition de l'esclavage, en prenant ce sujet-là. J'avais vu qu'on lançait des fleurs, des roses blanches dans la Garonne, à l'issue. Et j'avais vu qu'après, comme ce personnage qu'on voit au musée de Tervuren, il y avait un être humain qui était réellement présent, qui était affublé d'une chaîne et d'autres éléments. Je me dis enfin, aujourd'hui, c'est encore comme ça qu'on voit un moment de commémoration. Donc, comment faire ? Rencontrer les associations qui sont en charge des actions aussi importantes et qui, justement, portent à des questions d'histoire, et pas seulement. C'est rencontrer ces associations-là ou ces structures-là.

C'est regarder au niveau même des budgets qui leur sont alloués pour réaliser cela, à quel endroit l'école, si elle est intéressée, je souhaiterais bien qu'elle y soit intéressée, qu'elle puisse très clairement apporter son concours. Non pas en termes que de créativité, mais à d'autres endroits également.

Donc, des associations, je vous avais parlé tout à l'heure de *la petite soeur*, il y en a beaucoup ici de ce type-là. Mais c'est en fait travailler à être dans une forme de partage budgétaire. Mais il faut avoir conscience du budget de chacun et comment chacun fonctionne. Bien, c'est très complexe parce que, quelque part, on est dans une routine budgétaire. On définit des enveloppes pour répondre à des projets très clairement dictés en amont. L'idée, pour moi, c'est de repérer toutes les structures qui sont vectrices d'éléments culturels, artistiques, philosophiques, scientifiques, etc., et voir quels sont celles et ceux avec lesquels on peut travailler, avec lesquels on peut partager aussi. Parce que l'école, à elle toute seule, ne pourra pas, bien entendu, s'associer à toutes les manifestations. On voit bien, la question budgétaire sera toujours présente, mais il va falloir qu'on puisse la mettre en partage également, et que d'autres la mettent en partage avec nous. Voilà, en survol, c'est là où je vois qu'on peut agir, parce que là aussi, c'est du porte-à-porte. Et donc, ce n'est pas nécessairement avoir connaissance d'une programmation. J'ai vu passé toute l'année pas mal de programmations, j'ai regretté de ne pas avoir pu y être. Mais les choses sont pensées longtemps en amont. Nous ne sommes pas dans cette temporalité-là, nous, école. Néanmoins, travailler comme ça à être en veille, repérer et ensuite rencontrer. Ensuite, c'est la professionnalisation.

Maylis Descazeaux : Les besoins identifiés. Concrètement, qu'est-ce qu'il y a en particulier dans la raquette ? En particulier, un objectif peut-être ? La professionnalisation, on partage complètement.

Audry Liseron-Monfils : Formation qualitative, je peux dire ça en deux mots.

Les formations qualitatives sont importantes. Les organismes qui nous proposent des formations, qu'elles soient connues en amont, étudiées, épochées par tout un chacun, la communauté, groupe de direction, et faire en sorte que, là encore, ce ne soit pas une case qu'on doit cocher. Quand on dit formation, je veux qu'on investisse la qualité des formations. Et qu'on voit à peu près, qu'on voit comment la démarche peut être pérenne. Elle doit être pérenne, en réalité. Et que de ces formations-là, orientées ou adressées à tout un chacun, étudiants et enseignants et personnels, il faut regarder comment on fait en sorte que ça se cristallise dans les esprits. C'est une culture qu'il faut mettre en place, tout simplement. C'est à cet endroit-là. Et on sait bien, comme toute culture, il faut être tout le temps derrière. Et là aussi, il nous faudra mieux identifier l'éventail des formations et leur provenance, bien entendu. Je réponds que sur cet aspect-là.

Alexandre Péraud : Comment ça s'articulerait avec ce que le contrat de filière a posé ?

Audry Liseron-Monfils : Justement, le contrat de filière a posé un cadre.

Je pense que nous, d'emblée, on doit être dans ce cadre-là. Il n'y a pas de doute là-dessus.

Alexandre Péraud : Il y a des choses qui sont, d'ores et déjà, sur l'étagère.

Audry Liseron-Monfils : Oui, oui. Peut-être qu'à un endroit, il va falloir qu'on s'y lance aussi, à provoquer d'autres situations. Parce que je me souviens qu'on s'était rencontrés avec la Région et la DRAC sur des aspects, et quelque part, c'était à partir de nos questions qu'elles pouvaient être reconsidérées. Donc je pense qu'il y a aussi, vous n'avez pas parlé de routine, il y a des choses qui sont déjà sur les étagères, mais je pense qu'on peut aussi provoquer des situations où on puisse

interpeller les partenaires à des endroits où nous puissions nous-mêmes nous insérer. On a le sentiment que l'école n'est pas présente quand il y a des offres, des projets avec budget fléché. On a vraiment cette impression qu'elle n'est pas présente.

Je pense que c'est aussi parce que soit elle ne se fait pas connaître, c'est peut-être le cas, soit aussi on ignore tous ces endroits où on doit pouvoir travailler ce gros process d'identification. Je pense que vraiment le bât blesse énormément à cet endroit-là. Et moi, le premier, je vais travailler avec le groupe de direction sur le fait d'identifier et de regarder à quel moment c'est tangible pour nous de pouvoir répondre présent.

Juliette Rouillon Durup : Je suppose que tu as pu lire le rapport sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés qui a été produit par l'État en juin dernier et qui pointe qu'à une échelle de 3 ans, 90% des étudiants sont insérés, ça veut dire qu'il y en a 10 qui ne sont pas insérés. Et surtout, beaucoup plus inquiétant, à l'échelle de 10 ans, il n'y en a que 92% d'insérés, ce qui veut dire qu'au-delà de 3 ans, il ne se passe plus rien. Donc s'ils n'ont pas réussi dans les 3 ans, c'est fichu. Et dans ce même rapport, il est dit que si c'est appliqué, dans les prochaines recommandations de l'HCERES pour les accréditations, cette question de la prise en compte de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sera une condition sine qua non d'accréditation et de même, d'ailleurs, les cahiers des charges de recrutement des directions, ça sera aussi là tout le temps. Et donc je me dis, cette accréditation va arriver pour le renouvellement pour l'été 2027, donc comment est-ce qu'on fait pour partir dans cette démarche ? Il y aura sans doute des questions sur le dispositif culture Pro qui serait déconcentré dans les DRAC pour pérenniser les dispositifs, mais il faut s'inscrire dans cette logique désormais. C'est une recommandation à la fois du CNESERAC, de l'HCERES, de l'IGAC, etc.

Audry Liseron-Monfils : Oui, tu as parlé de Culture Pro, nous on a *'L'Adresse* comme outil, mais ça ne peut suffire, bien entendu, surtout si l'outil a du mal à être en phase opérationnelle, ça c'est l'autocritique que je ferais. Mais en fait, en réalité, quand on regarde les étudiants, quand on regarde ce qui leur sont donnés comme typologie de connaissances, on voit très bien que les réalités artistiques leur sont, pour une bonne part, inconnues. Donc l'idée c'est quand même aussi de faire en sorte qu'il y ait une prise du terrain de tous ces acteurs locaux, je le redis en fait, j'ai tendance à me répéter là-dessus. Quand on a monté le projet *L'Adresse*, ce qu'il y avait derrière c'était l'idée qu'à un moment donné que l'école puisse se doter d'un lieu avec l'idée de pouvoir construire une programmation, qu'elle soit sur des notions portant sur la recherche, qu'elle soit sur des propositions d'exposition, qu'elle pense à la question des archives, en fait un lieu propre qui n'est pas forcément un lieu directement dédié, comme la petite galerie qui est là, qui a son importance, à la pédagogie, et qui serait justement géré par d'autres. Ces autres-là peuvent être des étudiants également. Ça veut dire qu'avant qu'il y ait ça, il faut qu'en interne, nous puissions travailler à mieux faire se rencontrer les étudiants avec des artistes, des entrepreneurs.

Je me souviens de cette période qui est révolue, mais ce n'est pas par nostalgie que je le dis, c'était l'époque de Fabrice Hybert et tous ces gens-là, ils étaient les premiers à, regardant ce qui se passait en Flandre notamment, et regardant ce qui se passait aux États-Unis, à penser l'artiste-entrepreneur. Au niveau de nos écoles, on a peur de ce rapport au métier, au travail. Il y a quelque chose à résoudre à cet endroit-là, vraiment. Je pense qu'on a un double langage à cet endroit-là, et on a presque l'impression, on met les étudiants dans une culture de l'utopie, c'est très bien l'utopie, mais dans la réalité, que peuvent-ils faire de leur talent, concrètement ? Je pense que les enseignants et enseignantes qui sont autour de la table, ils savent pertinemment tout le cheminement qu'ils ont entrepris pour être enseignant, écrivain, théoricien, designer, etc. Ce cheminement-là, il faut le mettre en partage et l'actualiser, parce que ça s'actualise tout le temps. Il y a plusieurs types de démarches et d'expériences qu'il faut mettre en partage avec les étudiants.

Je parlais tout à l'heure de la forme de formation, oui, mais pas seulement. On peut rencontrer des artistes en mettant en place simplement des formes de rencontres. Je parlais du CNAP : le vivier, 1700 et quelques.

Si on passe à côté de ça, je pense qu'on passe à côté à la fois d'un modèle français, parce que les artistes étrangers nous envient à cet endroit-là. Si on passe à côté de cela, et on passe à côté de tous les outils, parce que c'est une boîte à outils successive, on peut écouter les différents artistes qui disent combien ça leur a apporté de pouvoir passer par le CNAP. Comment des situations alternatives aux galeries, quand un artiste n'a pas de galerie, comment peut-il faire ? Tania Mouraud le dit très bien. Elle ne s'est pas appuyée sur des galeries pour pouvoir exister. Le CNAP a été présent à bien des endroits. Ce sont des choses concrètes. Partager cela avec les étudiants, étudier la question des structures qui existent pour mieux leur faire vivre et se projeter aussi. Ils vont se projeter simplement dans des utopies, dans un imaginaire, tant mieux, ce sont des gens qui créent, mais pas seulement. Il y a ce rapport à l'économie.

Charline Claveau : vous m'entendez ? Oui. Deux questions.

Il est dit dans le dossier que la place du matériau écriture peut être tellement assumée dans le champ des arts classiques et visuels que c'est un des points forts à valoriser et je crois, prendre un tournant radical pour l'école à ce sujet. J'ai une question de savoir concrètement comment cela se traduirait et comment cela pourrait se mettre en place.

Ma deuxième question porte sur ce que vous avez dit sur les pans entiers, les cultures philosophiques et artistiques qui sont absentes du projet de l'école. Est-ce que vous pourriez mieux caractériser ce dont il s'agit exactement ? Merci.

Audry Liseron-Monfils : Je prends la deuxième question parce qu'elle m'est plus simple à répondre, mais pas complexe. Je rencontre des étudiants quand je suis arrivé qui viennent de quelque endroit dans une culture profonde d'Asie, d'Afrique, quelque part d'Amérique latine, ils viennent me voir sur des projets. Je suis le directeur, ils ont su que j'étais artiste. J'ai toujours été baigné, j'ai toujours baigné dans des cultures multiples de par les déplacements effectués dans cette période d'effervescence artistique. J'ai pu m'en rendre compte que les étudiants venaient me voir pour des raisons qui sont très simples. Non pour me valoriser, c'est parce qu'à un endroit précis, ils n'avaient plus de champ référentiel et qu'ils se retrouvaient seuls avec une interrogation qu'ils ne parvenaient pas à projeter.

Les enseignants sont très capés là-dessus, mais par réflexe, toutes les références ne sont pas données. Les références les plus justes ne sont pas nécessairement données à ces étudiants et étudiantes-là. Voilà un exemple très clair pour moi qui fait que quand on va me parler de Mésopotamie, quelqu'un propose une pièce qui serait de ces cultures-là, on le voit très vite, mais finalement, lui-même, l'étudiant, ne le voit pas. On entend travailler une forme de maïeutique là-dessus de manière à ce que petit à petit, il s'oriente vers des formes de ressources de ce type. J'en ai rencontré des étudiants du Brésil qui me parlent des choses. Je dis, tiens, c'est curieux, Lydia Clark et Hélio Oiticica, pour les plus classiques, une pleiade d'artistes brésiliens qui ont beaucoup travaillé à déconstruire un certain art occidental.

Je veux que l'école soit profondément politique à cet endroit-là également. C'est là où je veux en venir concrètement. Je ne sais pas si c'est clair.

Le deuxième aspect de l'écriture suit le même mouvement. L'écriture, c'est aussi le langage. Je reviens sur Ortez avec la langue parlée du secteur. Ce n'est pas un patois, c'est une langue en soi. Les gens se projettent et se pensent à partir de cela. Dans cette question d'écriture ou des écritures,

je veux qu'on puisse intégrer ces aspects-là également. L'école a été, même de mon temps où j'étais étudiant, il y avait un collègue qui s'appelait Pascal Pas. Il avait présenté un formidable travail d'écriture. C'était l'un des premiers. On l'avait recalé. On l'avait recalé parce qu'on lui a dit que ce n'était pas une école d'écriture, de littérature. Ici, il n'y a rien. Là, j'ai vu que le temps est passé. À cet endroit-là, je vois bien que les étudiants sont très intéressés grâce aux éléments de connaissance, aux nourritures fournies par les enseignants. Je veux que cela puisse prendre forme autrement que dans le seul format du mémoire. Que cela puisse prendre forme ailleurs, en design, en art ou ailleurs encore. C'est là où je veux venir très concrètement faire en sorte que l'écrit... Lawrence Weiner a bien, depuis longtemps, posé cette question du mot dans l'art. Et bien avant lui, au Moyen-Âge, on pensait le mot dans l'art aussi. Le mot dans l'art, c'est aussi la matérialisation du mot. Et ça, il faut qu'on le prenne en charge.

Charline Claveau : Merci pour ces explications, mais pardon, je pousse un peu la question parce que, pour moi, votre réponse ne répond qu'à une première partie. C'est-à-dire, pourquoi faire une place à ce matériel de l'écriture, mais comment, concrètement, à quel endroit vous le placez, comment ça se développe comme une adresse aux étudiants, avec l'équipe pédagogique, etc. C'est vraiment très concrètement, comment vous l'avez imaginé ?

Audry Liseron-Monfils : On a vu, après le Covid, un regain d'intérêt pour des questions de fabrication. On a vu, comme ça, un pic sur, revalorisant le faire. On a vu, au sein de l'école, et bien avant d'arriver ici, des étudiants, ils ont fait de cette éternelle question de la peinture, et la mort de la peinture, parce qu'ils ont réactivé cet intérêt pour la peinture. Cette année, on a eu des diplômes formidables à l'endroit de la peinture. Eh bien, si l'écriture reste timorée, en tout cas dans le format de mémoire, l'écriture peut aussi avoir cette lettre de noblesse. En fait, on cherche à, sans surfaire, pour moi, il est très clair de voir que les étudiants sont intéressés par le mot. Et on le voit dans les travaux qu'ils mènent, on le voit dans les échanges qu'ils opèrent avec les enseignants, et que cette question-là, au départ, je l'ai pensée comme la recherche d'un sens cognitif. Si on écrit, ça veut dire quelque part qu'on a du sens, on propose du sens. C'est un peu ce complexe qu'il y a vis-à-vis du cinéma aussi. Une fois qu'un artiste plasticien a atteint le cinéma, il a atteint le Graal. Eh bien, il y a cette espèce de barrière-là que je veux pouvoir déverrouiller, décomplexer. Je ne sais pas si j'ai été clair, mais je peux encore vous suivre sur des exemples.

Denis Driffort : Je vais reprendre le mot « concrètement ». Ça veut dire la mise en place de cours théoriques d'écriture, d'accompagnement dans le domaine de l'écriture qui prendrait corps dans l'école ?

Audry Liseron-Monfils : Les enseignants sont déjà porteurs de ce projet. Ils l'ont dit particulièrement cette année, très concrètement. Mais je pense que c'est dans les réalisations qu'il va falloir qu'on soit présent, accompagner davantage ces réalisations-là. L'écriture n'est pas que théorique. L'écriture, c'est aussi des signaux qu'on peut fabriquer. On le voit dans plusieurs espaces artistiques qui sont la musique où quelque part on convoque des signes jusqu'à faire exister de ces signes, des écritures. Donc voilà, des artistes peintres ont beaucoup travaillé sur cela. Au sein des enseignements, il y a déjà une prise en compte de cette valeur-là.

Maintenant, comment ça peut se transformer avec une ambition autre ? Et donc là, je pose la question des formes d'édition également. C'est du concret aussi.

Gwenaël Lamarque : Je vais devoir vous quitter parce que je suis attendu, je m'en excuse.

Baptiste Maurin : pas de souci, je comprends. Merci Gwenaël.

Juliette Rouillon Durup : Toujours dans le rapport de 2021 de l'HCERES, il disait que les deux options art et design étaient appuyées sur deux unités de recherche. Une qui s'appelait Éditions et Cultures au monde, et l'autre qui s'appelait Médias Anthropologie Situation.

Et en t'entendant Audry, j'ai l'impression que ça s'est parti. Parce que ce que tu dis aurait dû s'inscrire dans la continuité de ce qui était la recherche et de ce qui était là déjà.

Audry Liseron-Monfils : En fait, lors de la recherche, on a bien, avec le groupe, mis l'accent sur différents axes précis. Et de ces axes-là, leur point de convergence, c'est le rapport à l'écrit. Ça n'a pas été dit dans ce document-là, puisque ça méritait encore par l'ouverture au groupe, à d'autres, repenser cela, parce qu'on sait que l'écriture est là au sein de l'école. À cet endroit-là, au niveau de la recherche, c'est à cet endroit-là que ça peut se retrouver. Et pas seulement. Les enseignants de design pensent aussi concrètement comment projeter ce matériau. Moi, je pense qu'il est beaucoup question du rapport à la diffusion. Et la diffusion n'est pas simplement dans le rapport au papier, mais dans tous les systèmes d'impression aujourd'hui et de diffusion. Je me souviens avoir discuté avec un des enseignants qui me disait qu'avec le numérique, on peut aussi travailler cette question de l'écrit autrement encore. Donc, il y a un champ ouvert. Je ne veux pas être plus concret que ça. C'est-à-dire que je sais encore que c'est des endroits où ça doit être présent avec les enseignants, avec la directrice des études, pour qu'on puisse justement provoquer des situations de terrain à explorer et faire plus encore.

Baptiste Maurin : Une dernière question Alexandre, après, je vous propose qu'on arrête ce débat, parce que je pense qu'on peut le conduire pendant deux heures, et que du coup, on puisse avoir un autre temps d'échange entre administrateurs. Alexandre, une dernière question. Patricia, je suis désolé. Parce que je vois l'heure qui tourne, et que je pense que là, les uns et les autres vont finir par tous s'en aller.

Alexandre Peraud : C'est très succinct. Cette spécialité sur l'écriture, pour la refondation de recherche, est-ce qu'elle aurait, pour compter avec les questions posées, vocation à devenir un objet d'insertion, un objet de spécialisation pour l'école, voire pour rester dans le langage HCERES, un objet de signature, d'identité, qui n'apparaît pas vraiment dans le projet.

Et la question qui n'a vraiment rien à voir, mais qui est importante, et tu l'as citée dans l'introduction, quid de la précarité étudiante ? Et en tant que directeur, qu'est-ce qu'on met en place, pour, avec nos faibles moyens, pour agir à cet endroit ?

Audry Liseron-Monfils : Très bien. On parle souvent de métalangage quand on articule la question de l'écrit et du langage. Pendant longtemps, la question du créole a été pensée de l'occident comme un métalangage. Il se trouve que le créole a pu voir naître le dictionnaire, avec Raphaël Confiant, Chamoiseau, en tout cas provoqué par des gens comme Césaire, mais enfin, on est à cet endroit-là réellement. C'est-à-dire faire en sorte que, quand je dis que l'intention est ambitieuse, c'est comment on prend en charge ce matériau pour en faire quelque chose qui pourrait répondre à une identification des principaux acteurs, c'est-à-dire les étudiants, tout simplement. Donc pour moi, l'un des exemples avec Bernabé, c'est le dictionnaire créole.

Donc j'ai ça comme exemple qui a marché et qui a permis à des gens comme Chamoiseau d'écrire comme il écrit. Et on ne lit pas Chamoiseau comme on pourrait lire Orsenna ou d'autres encore. C'est ça, c'est important.

Baptiste Maurin : OK, Audry, merci beaucoup pour toutes ces réponses. Je vous propose qu'on passe au temps 2, c'est-à-dire juste entre administrateurs.

Audry Liseron-Monfils : merci à vous toutes et tous. »

Débat entre administrateurs

A l'issue du débat, le Président met au vote.

14 voix exprimées :

12 voix contre
1 abstention
1 vote pour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13h10

Compte rendu Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.21-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE,
MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Délibération D.21-2025 actant débat d'orientations budgétaires (DOB) pour le budget 2026

Mesdames, Messieurs,

Vu le rapport présenté en séance par Monsieur le Président du Conseil d'Administration concernant la situation financière et les orientations budgétaires de l'ebabx, le conseil d'administration prend acte du rapport ci-joint relatif au débat d'orientations budgétaires 2026 et en débat.

Acté à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Bases pour le Débat d'Orientations Budgétaires 2026 – DOB 2026

Contexte général

Ce Débat d'Orientations Budgétaires - DOB 2026 s'inscrit dans un contexte national très incertain, qui invite à la prudence tant pour ce qui concerne les dotations de l'Etat que celles des collectivités contributrices de l'ebabx.

En conséquence, les projections de recettes prudentes seront à confirmer lors de l'adoption du budget primitif 2026 au CA du 26 février 2026. De même, une extrême attention aux dépenses et aux leviers d'économies à réaliser est d'ores et déjà mise en oeuvre pour l'ensemble de l'année universitaire 2025-2026 qui constitue la part majeure de l'exécution budgétaire de l'année 2026. Ces éléments sont présentés dans une continuité de forme et d'attendus des DOBs de ces dernières années à la même période.

Ils ont donné lieu à des échanges nourris et qui se poursuivent avec les financeurs de l'ebabx, collectivités et État,

Ces perspectives financières restent fidèles au rapport de gestion et conclusions posés par les services de Bordeaux-Métropole pour la période 23/27.

Les prévisions de recettes et dépenses sont détaillées dans la suite du présent document. Ne sont pas inscrits en recettes et dépenses d'éventuels projets relevant d'initiatives de l'ebabx ou/et réponses à des appels à projets à venir, qui donneront lieu le cas échéant à des inscriptions en décision modificative budgétaire - DM à mi-exercice 2026.

Comme cela a pu être posé par le passé, les équilibres budgétaires à tenir sont conditionnés par des reports de crédits et reprise d'une partie des excédents cumulés des années antérieures. Ils seront portés de même en DM en cours d'exercice de l'année 2026 après le vote du Compte Financier Unique 2025 qui validera ces capacités financières dans le respect de la réglementation.

Par ailleurs, l'année 2026 sera particulièrement riche d'enjeux décisifs pour l'ebabx :

Renouvellement des membres du CA à l'issue des élections municipales et métropolitaines de mars 2026 tout autant que des élections internes pour les représentants des personnels et étudiants ;
Election au sein du CA à la présidence du CA dans la suite de ce renouvellement des administrateurs ;

Recrutement d'une direction générale et d'une direction des études au cours du 1^{er} semestre 2026 ;
Engagement des travaux de toiture du bâtiment historique de l'ebabx, acte 1 du programme immobilier qui poursuivra son déroulé sur l'ensemble du mandat des élus communautaires issus des élections de mars 2026 ;

Activation d'un comité des financeurs au 1^{er} semestre 2026 amené à projeter à moyen terme les dynamiques et évolutions portant sur les recettes, dépenses en lien aussi avec le début de phase effective des travaux de rénovation-extension de l'établissement.

Projection du budget primitif 2026

Les contraintes et tensions quotidiennes qui sont issues des manques d'espaces pour la tenue des enseignements, accrochages et espaces de travail pour les étudiants sont particulièrement prégnants en cette rentrée avec des effectifs importants particulièrement en années 2 et 4 par rapport aux années précédentes.

Par ailleurs l'engagement de l'école dans des travaux et mobilisations partielles d'espaces de façon récurrente nous amène à projeter par précaution une diminution des effectifs étudiants d'environ 10%. Il est proposé pour cela de réduire la 1^{ère} année à 50 entrants post concours d'entrée (contre 60 aujourd'hui) et de limiter les entrées par commissions en années 2 et 4.

Recettes de fonctionnement

Ces recettes sont le reflet des travaux engagés depuis plusieurs mois avec l'ensemble des financeurs publics, à ce stade d'élaboration des budgets de l'État et des collectivités territoriales, à partir des demandes formulées par l'ebabx à ce jour.

Les bases de dotations des contributeurs publics sont :

Dotation État = identique à 2025 avec un réajustement à la moyenne du réel sur les aides à la mobilité internationale des étudiants boursiers qui avaient été sur-dotées en 2024 puis minorées en conséquence en 2025.

Dotation Région = identique 2025

Dotation Métropole = conforme au dossier déposé en juillet 2025 pour le BP 2026 = dotation 2025 + 75 000€ correspondant à la hausse du *GVT- glissement vieillesse technicité* - qui affecte les charges de personnels de l'ebabx, à effectif constant et sans nouveau projet de développement

Les bases des recettes propres sont :

Droits d'inscription = prise en compte d'une réduction de 10% des effectifs étudiants + exonération des étudiants boursiers (qui est composée par ailleurs par la dotation de l'État depuis l'année 2025). Par ailleurs après études des droits d'inscription pratiqués par les autres écoles supérieures de Nouvelle-Aquitaine, les éléments suivants apparaissent :

	Droits 25-26
ESA Pays Basque	780 €
ESAD Pyrénées	620 €
ebabx	545 €
ENSAD Limoges	458 €
EESI	590 €
Moyenne 5 écoles	599 €
Moyenne 4 EPCC	634 €

Notons ici que l'ensemble des consommables, pour les étudiants dans tous les ateliers sont accessibles sans paiement ni-surcoût, ce qui n'est pas le cas sur l'ensemble des écoles du comparatif.

Pour tenir compte des évolutions de l'inflation, sans rattrapage des augmentations constatées depuis 4 années de stabilité des droits d'inscriptions des étudiants, il est proposé une augmentation de ces droits de 3% pour l'année 26/27 les portant ainsi à **561 €**.

L'ensemble des autres droits d'inscriptions sont projetés à l'identique de l'année passée.

Remboursements rémunération personnel = indemnités journalières versées par la caisse d'assurance maladie en cas d'arrêt maladie des contractuels + remboursement assurance statutaire pour les titulaires en cas d'accident de travail = identique au prévisionnel réalisé 2025. Par définition, il s'agit d'une recette difficile à prévoir.

Remboursements de divers partenaires pour des prestations réalisées : coordination du G8/ cours publics à Floirac / éducation culturelle et artistique EAC dans les écoles élémentaires et collèges avec interventions des diplômés de l'ebabx/ CVEC.

Fonds européens = réduction en regard de la baisse de 10% des effectifs étudiants à partir de la dotation de l'année 2025

Taxe d'apprentissage = résiduelle et sans règle de versement, au fil de l'année dans les fonds résiduels affectés arbitrairement par l'organisme collecteur.

Recettes de fonctionnement		BP 2026	Réalisé prévisionnel 202
c/6419	Remboursements sur rémunération du personnel	12 000,00	12 000,00
c/7067	Droits d'inscription	210 000,00	205 000,00
c/70878	Remboursements de divers partenaires	41 960,00	41 960,00
c/7388	Taxe apprentissage	1 500,00	1 691,00
c/74718	Dotation Etat	575 000,00	568 157,75
c/7472	Dotation Région	115 000,00	115 000,00
c/74758	Dotation Métropole	3 502 000,00	3 427 000,00
c/7477	Fonds européens	52 452,00	58 280,00
c/777	Quote part subvention	5 000,00	5 000,00
		4 514 912,00	4 434 088,75

Dépenses de fonctionnement

Comme d'usage à ce stade d'exécution budgétaire, la projection du budget effectivement réalisé 2025 est la base des projections qui suivent, avec les éléments additionnels suivants :

Impact (identifié en bleu) de la baisse de 10% des effectifs étudiants

- Les dépenses pédagogiques sur les charges à caractère général / chap 11
- Les abonnements logiciels / chap 67
- Les bourses versées aux étudiant.es (erasmus, aides aux diplômes, mobilité) C/65131
- Les remboursements aux étudiant.es (devenus boursiers en cours d'année) C/65888

Inflation 0,9% sur les charges à caractère général

Massé salariale / chapitre 12 / structurel

Sont ici inscrites les dépenses récurrentes à projeter de manière pluriannuelle. Les bases en sont :

- Effectifs personnels constants
- GVT 1,8% (75 000 €)
- Avantages sociaux avec transport / forfait mobilité durable / prime informatique / prévention CDG33 et nouvelles mutuelles (50 000 €)

Massé salariale / chap 12 / conjoncturel

Sont ici inscrites les dépenses conjoncturelles, propres à cette année 2026. Les bases en sont :

- Remplacement d'un congé longue maladie (équipe d'entretien)
- Doublon paie TCC direction des études 5 mois

Dotation aux amortissements en augmentation à la suite des gros investissements 2025 (remplacement traceur + graveur laser obsolètes)

Dépenses de fonctionnement		BP 2026	Réalisé prévisionnel 2025
chap/011	Charges à caractère général	441 750,00	465 000,00
chap/012	MS permanents / structurel	3 921 000,00	3 796 000,00
chap/012	MS conjoncturel : remplit congé longue maladie et direction études	48 600,00	
c/65811	Abonnements logiciels	6 300,00	6 790,05
c/65131	Bourses et charges exceptionnelles	67 500,00	75 000,00
C/65748	Subventions assos	8 000,00	8 000,00
c/65888	Autres dont remboursement aux étudiants/CP	3 150,00	3 500,00
C/66	Pertes de change	50,00	-
c/6811	Amortissements	85 000,00	80 000,00
total		4 581 350,00	4 434 290,05

Soit un reste à financer en l'état de 66 438 €

Recettes et dépenses d'investissement

Depuis plusieurs années, les besoins en financement des investissements sont couverts par les amortissements. Les achats réalisés permettent de renouveler au matériel vieillissant ou obsolète, sans agrandissement notable de notre parc informatique, d'outils numériques et d'outillage matériau. L'année 2025 a vu se renouveler 2 équipements importants (traceur et gravure laser) qui étaient obsolètes.

Pour l'année 2026, l'ebabx n'engagera pas de grand programme d'investissement ; les dépenses prévisionnelles portant sur des renouvellements et actualisation de matériels et mobilier pour les espaces existants.

La refonte du site internet de l'ebabx (back office ; bilingue...) nécessaire au regard de l'obsolescence technique du site actuel qui date de 2018 sera financée sur les crédits d'investissement.

Si des achats dont le montant excèderait la recette liée aux dotations aux amortissement devaient être réalisés, une partie de l'excédent d'investissement pourrait être mobilisée à cette fin avec pour conséquence une augmentation sensible des amortissements correspondants.

Recettes d'investissement	BP 2026	Réalisé prévisionnel 2025
Opérations amortissement	85 000,00 €	80 000,00 €
Total recettes d'investissement	85 000,00 €	85 000,00 €

Dépenses d'investissement	BP 2026	Réalisé prévisionnel 2025
Concessions et droits similaires, logiciels, brevets, licences	35 000 €	0 €
Matériel informatique scolaire	12 500 €	2 000 €
Autre matériel informatique	4 500 €	3 000 €
Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 500 €	0 €
Autres matériels de bureau et mobiliers	2 500 €	0 €
Autres matériels outillages	22 000 €	55 000 €
Total dépenses d'investissement	85 000 €	60 000 €

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.22-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE,
MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyril JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

**Délibération D.22-2025 portant Décision Modificative n°3 (DM3)
du budget de l'exercice 2025
de l'EPCC-ebabx-école supérieure des beaux-arts de Bordeaux**

Mesdames, Messieurs,

La présente modification budgétaire concerne un ajustement de crédits nécessaire pour assurer à la fin de l'exercice les opérations relatives aux amortissements des immobilisations.

section de fonctionnement		
dépenses		
compte	intitulé	montant
c/6811	dotations aux amortissements	10 000,00
c/65888	autres charges de gestion courante // cumul d'excédent	- 10 000,00
total		-

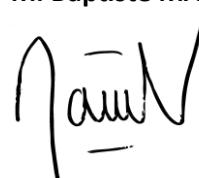
section d'investissement					
dépenses			recettes		
compte	intitulé	montant	compte	intitulé	montant
c/2188	autres matériels	10 300,00	c/40 - 28188	dotations aux amortissements	10 000,00
			c/024	plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation	300,00
total		10 300,00	total		10 300,00

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

Compte rendu Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025
P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.23-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE,
MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Délibération D.23-2025 portant modification du tableau des effectifs

Mesdames, Messieurs,

Le tableau des effectifs actualisé de l'ebabx a reçu un avis favorable unanime lors du CST du 11 décembre 2025

Le document récapitulatif est joint en annexe D.23-2025

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Tableau des effectifs - CST du 11/12/2025

CADRES D'EMPLOIS	Catégorie	Titulaire	Contractuel	Homme	Femme	Administration / Technique	Pédagogie	Effectifs au 12/12/2025	ETP au 12/12/2025	Création	Suppression
Directeur établissement artistique	A	0	2	1	1	2	0	2	2	0	0
Administrateur	A	1	0	1	0	1	0	1	1	0	0
Ingénieur	A	0	1	1	0	1	0	1	1	0	1
Professeur enseignement artistique	A	18	11	17	12	0	29	29	27,188	0	0
Attaché	A	2	2	0	4	4	0	4	4	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	0	1	0	1	1	0	1	1	0	0
Assistant enseignement artistique	B	2	5	2	5	0	7	7	3,25	0	1
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	1	1	1	0	2	2	2	0	0
Technicien	B	2	9	9	2	1	10	11	8	0	0
Rédacteur	B	1	2	0	3	3	0	3	3	1	0
Adjoint du patrimoine	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Adjoint technique	C	3	6	4	5	9	0	9	8	1	0
Adjoint administratif	C	1	0	0	1	1	0	1	1	0	0
Total		31	40	36	35	23	48	71	61,438	2	3

Postes ouverts au tableau des effectifs **71**

- en équivalent temps plein (ETP) **61,44**
- équipe pédagogique **48**
- équipe administrative - technique **23**

Répartition des effectifs **71**

- hommes **36**
- femmes **35**
- contractuels **40**
- titulaires **31**

Créations **2**

Suppressions **3**

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.24-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE,
MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Délibération D.24-2025 portant modification de l'organigramme cible

Mesdames, Messieurs,

L'organigramme cible de l'ebabx adopté unanimement lors du CT du 4 février 2022 (joint en annexe 1 D.24-2025) a nécessité une évolution du fait de la création d'un poste de responsable adjoint bâtiment-sécurité en 2024.

La modification est surlignée en jaune, les autres termes de cet organigramme cible étant inchangé.

Cette modification a été présentée pour avis au CST du 11 décembre 2025.

Le document récapitulatif est joint en annexe 2 D.24-2025

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Contexte et commentaire sur l'avis relatif à l'organigramme cible de l'ebabx CT du 4.2.22.

Lors des CT du 16 décembre 2020, du 20 mai 2021 et du 30 juin 2021 a été adopté l'ensemble du dispositif requis des Lignes Directrices de Gestion - LDG, cadre réglementaire mais au-delà outil de gestion prospective et d'accompagnement de la mise en œuvre du projet de l'établissement et pré-requis de son accréditation pour tout son volet Ressources Humaines.

Le présent « organigramme cible » complète ce dispositif en posant un certain nombre d'éléments structurants au plan des ressources humaines.

Il dresse un état de situation avec les libellés de chaque poste, grade, situation présente de l'agent qui occupe ce poste. Ils ont tous été revus et sont conformes à la fiche de poste et mission de chaque agent. Sont aussi précisées les quotités horaires des postes en Equivalent Temps Plein – ETP, en référence à chaque cadre d'emploi.

Pour chaque poste, et dans un cadre prospectif à horizon 2027, révisable en CT à tout moment paritairement, le « **grade cible** » du poste en question est posé.

Ceci signifie pour l'agent en poste ou pour un agent qui serait recruté sur ce poste le grade maximum qui pourrait être le sien au fil de sa carrière sur ce poste ainsi libellé, tout autant que le cadre budgétaire et la projection budgétaire pluriannuelle pour l'assumer.

Ce qui ne signifie pas que tout « grade cible » sera atteint pour tout agent sur le poste en question au cours de sa carrière. C'est un « possible », conforme aux exigences et besoins du service et aux engagements pris dans le cadre du Document Prospectif Pluriannuel qui a accompagné notre accréditation et projet pour l'établissement pour la période 22/27.

Toutes les conditions de promotions et avancements de grades ont déjà été validées par ailleurs dans le cadre de l'adoption des LDG par le CT de l'ebabx.

Enfin, cet organigramme intègre le cas échéant les situations particulières des agents en poste et engagements ou grades issus de leurs parcours et carrière au sein de l'ebabx.

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.25-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE,
MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Délibération D.25-2025 portant participation à la protection sociale complémentaire santé dans le cadre de la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Gironde.

Mesdames, Messieurs,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment son article 25 alinéa 6,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la circulaire n° RDDB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la **délibération D.05-2024 du Conseil d'administration du 9 février 2024**, donnant mandat au Centre de Gestion pour qu'il organise la mise en concurrence des candidats,

Vu la convention de participation santé signée entre le Centre de Gestion de la Gironde et MNFCT (ALTERNATIVE COURTAGE) en date du 11 juillet 2024.

Vu l'avis du Comité technique en date du **11/12/2025**.

Il vous es demandé de vous prononcer sur les éléments suivants :

ARTICLE 1 :

D'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque SANTE susvisée conclue entre le Centre de Gestion et MNFCT (ALTERNATIVE COURTAGE) qui prend effet au 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 5 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général (article 19 du décret n° 2011-1474) et au contrat collectif à adhésion facultative afférent, au bénéfice des agents de l'ebabx.

ARTICLE 2 : d'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour :

- **Le risque santé** c'est-à-dire les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès,

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée exclusivement au contrat référencé par le Centre de Gestion de la Gironde pour son caractère solidaire et responsable.

ARTICLE 3 : de fixer le niveau de participation, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, comme suit :

Mutuelle MNFC	Salaire annuel net imposable inférieur à 23 000€	Salaire annuel net imposable entre 23 000€ et 30 000€	Salaire annuel net imposable supérieur à 30 000€
	Part mensuelle	Part mensuelle	Part mensuelle
Agent	40 €	30 €	20 €
Agent + 1 enfant	52 €	42 €	32 €
Agent + 2 enfants et +	64 €	54 €	44 €

ARTICLE 4 : d'autoriser le Directeur à signer tous les actes relatifs à l'adhésion à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Gironde, ainsi que les éventuels avenants à venir.

Le Directeur,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de vous prononcer sur cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.26-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE, MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Délibération D.26-2025 portant adhésion au contrat d'assurance statutaire 2026-2029 Groupama du Centre de Gestion de la Gironde.

Mesdames, Messieurs,

Il vous est proposé par la présente de donner autorisation au directeur de signer l'adhésion au contrat groupe garantissant les risques statutaires pour la période 2026-2029 - autorisation de signer le contrat, choix des garanties, délégation de gestion au Centre de Gestion de la Gironde

Pour mémoire :

En vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986

Considérant que le Centre de Gestion a communiqué à l'Établissement les résultats le concernant.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ; non encore codifié ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Vu les articles L 140-1 et suivants du Code des assurances,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le résultat de la Commission d'Appel d'Offres du CDG 33 en date du 25 juin 2025

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde du 25 septembre 2024 approuvant la mise en place d'un contrat groupe assurance statutaire au 1^{er} janvier 2026 et la délibération du 25 juin 2025 portant autorisation de signer la procédure de marché relative à une prestation d'assurance des risques statutaires pour les collectivités et établissements affiliés et non affiliés au centre de gestion et pour lui-même

L'adhésion au contrat est liée à la signature d'une convention de gestion permettant de définir les conditions dans lesquelles s'établissent et s'organisent les relations relatives à la gestion du contrat d'assurance statutaire souscrit par l'établissement.

Cette convention définit les interventions du CDG33 qui portent notamment

- Les tâches liées à la passation et à la gestion du marché public
- Le suivi d'exécution du contrat,
- La délégation de gestion des contrats et sinistres
- Un rôle d'information et de conseil
- Un rôle d'assistance dans la gestion des demandes de prestations

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 033-200028546-20251216-D26_2025-DE



L'ebabx participe aux frais d'intervention du CDG33 à raison de la masse salariale déclarée chaque année auprès du prestataires d'assurances. Cette participation est fixée à 6 % de la prime acquittée et pourra être révisée chaque année par le conseil d'administration du CDG33.

DECIDE

Article 1^{er} : d'accepter la proposition suivante :

Assureur : **Groupama Centre Atlantique**

Courtier : **Diot Siaci**

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2026).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 3 mois.

Garanties Indemnités Journalières 100%

Agents Permanents (Titulaires ou Stagiaires) affiliés à la C.N.R.A.C.L.

Risques garantis :

- Décès
- Congé pour invalidité temporaire imputable au service

Conditions : (garanties/franchises/taux)

GARANTIES	FRANCHISES RETENUES*	TAUX
Décès	Sans franchise	0.20%
Accident de service et maladie contractée en service	<input checked="" type="checkbox"/> Sans franchise <input type="checkbox"/> Avec franchise de XX jours consécutifs	0.98%
Longue maladie, maladie longue durée	<input type="checkbox"/> Sans franchise <input type="checkbox"/> Avec franchise de XX jours consécutifs	Non
Maternité (y compris congés pathologiques), adoption, paternité et accueil de l'enfant	<input type="checkbox"/> Sans franchise	Non
Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable	<input type="checkbox"/> Sans franchise <input type="checkbox"/> Avec franchise de XX jours consécutifs	Non

Il est précisé que ces taux n'intègrent pas la rémunération du centre de gestion au titre de la réalisation de la présente mission facultative, fixés à 6 % de la prime acquittée.

Article 2 : d'autoriser le Directeur de l'ebabx à signer tous les documents statutaire du CDG33 et de signer la convention d'adhésion proposée par le

Il vous est demandé, mesdames, messieurs, de vous prononcer sur cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.27-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE, MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Délibération D.27-2025 portant modalités d'élections des représentants des étudiants et personnels au CA

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D.08-2011 en date du lundi 23 mai 2011, le conseil d'administration de l'ebabx a adopté unanimement le règlement intérieur relatif aux modalités d'élection des représentants des personnels enseignants, non enseignants et des étudiants au Conseil d'Administration.

Article 2 : Modalités des élections

Pour les représentants des enseignants et représentant des autres personnels :

- *Les élections se font au scrutin uninominal majoritaire à 1 tour*
- *Les représentants des enseignants élus sont élus pour une durée de 3 ans*
- *Sont électeurs et éligibles les enseignants (professeurs et assistants) et personnels relevant des filières administratives, techniques et de conservation du patrimoine, titulaires ou contractuels à temps complet ou temps non complet exerçant au moins à 50 % en regard des statuts spécifiques de la FPT*

Pour les représentants des étudiants :

- *Les élections se font au scrutin uninominal majoritaire à 1 tour*
- *Les représentants des étudiants sont élus pour une durée d'1 an*
- *Sont électeurs et éligibles les étudiants régulièrement inscrits*

Pour chacun des représentants élus des enseignants, personnels relevant des filières technique, administrative, patrimoniale et des étudiants, un suppléant est élu dans les mêmes conditions que le titulaire et pour la même durée.

Lors du dernier appel à candidatures pour le renouvellement des représentants des personnels et étudiants au CA en ces mois d'octobre et novembre 2025, il n'y a pas eu de candidature individuelle. Cependant, une réflexion a été conduite, amenant à une demande de candidatures par listes, à l'image des élections professionnelles, pour favoriser le travail collectif d'équipes constituées et qui seraient élues à cette fin tout autant que de partager les présences et travaux entre titulaires et suppléants.

Dans la suite des échanges avec la direction et le Président du CA, une proposition plus opérationnelle s'est faite jour : des élections par binômes, titulaire/suppléant, pour chacun des postes d'administrateur à pourvoir, à savoir 3 + 3 représentants enseignants, 1+1 représentant des autres personnels, 2+2 représentants étudiants. Une attention sera portée à la parité au sein des binômes tout autant qu'au sein des catégories Titulaires/Suppléant.es

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN



Président

Conseil d'Administration

Séance du vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Délibération D.28-2025

Aujourd'hui vendredi 12 décembre 2025 à 14h00

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux à l'invitation de

Monsieur Baptiste MAURIN – Président

Etaient présent-e-s :

Mmes Camille CHOPLIN, Camille DE SINGLY, Juliette ROUILLON-DURUP, Perrine VIGROUX, Anne LEPINE, MM Florent LAHACHE, Baptiste MAURIN, Denis DRIFFORT, Xavier BOUSSIRON, Gwenael LAMARQUE.

Étaient représenté.es avec pouvoirs donnés :

M. Pierre HURMIC par M. Baptiste MAURIN ; Mme Rachel HELVADJIAN par Mme Juliette ROUILLON-DURUP ; M Alexandre PERAUD par M. Florent LAHACHE ; M Didier ARNAUDET par Mme Camille de SINGLY.

Étaient exusé.es et non représenté.es :

MM. Cyrille JABER, Zeineb LOUNICI, Anne Eugénie GASPAR, Stéphane DELPEYRAT, Pierre de GAETAN N'JIKAM, Charline CLAVEAU,

Délibération D.28-2025 portant complément à la procédure de recrutement à la direction de l'ebabx pour le 1.4.26.

Monsieur Baptiste Maurin, Président, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'objet de la présente délibération est de compléter et préciser les termes de la procédure en cours de recrutement d'un.e directeur.trice pour l'EBABX.

L'ensemble des termes de la D.11-2022 qui avait précisé les modalités de recrutement de la direction en 2023 restent valides, avec les actualisations de calendrier et ajout suivant (en couleur) :

- ...Après examen des candidatures et des projets d'orientations artistiques, culturelles, pédagogiques et scientifiques des candidats (fin du dépôt des candidatures le 15 décembre 2025), les personnes publiques et 1 représentant.e des personnels au CA désigné par ses pairs se réunissent en visio conférence le lundi 5 janvier 2026 à 14h et établissent une liste de candidat.es à l'unanimité
- Une commission ayant pour mission d'éclairer la décision du Président pour ce recrutement est constituée. Elle est composée :
 - . du Président du CA,
 - . des représentants des personnes publiques, 4 pour la Métropole, 2 pour l'État, 1 pour la Région,
 - . 1 enseignant.e extérieur et 1 directeur/trice d'ESA (proposé.es par le conseil d'administration de l'ANDEA sollicité à cette fin)
 - . 1 personnalité qualifiée du monde de l'art ou du design extérieure à l'établissement (sur proposition des représentant.es des personnels au CA). Le cas échéant des personnalités qualifiées peuvent être proposées par les personnes publiques pour cette commission au titre de leur représentation.

Et d'un.e représentant.e du personnel enseignant au conseil d'administration qui pourra assister à cette commission.

Cette commission se réunira le vendredi 23 janvier 2026 de 11h à 17h

- Au vu des projets d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles, stratégiques et scientifiques présentés par chacun.e des candidat.es retenu.es sur la liste des personnes publiques, et du rapport présenté par la commission précitée pour avis, le Conseil d'Administration adopte, à la majorité des deux tiers des voix exprimées de ses membres présents ou représentés une proposition sur le ou les candidat.es de son choix.

Le CA se réunira à cette fin le jeudi 26 février 2026 à 10h30

- Le Président du Conseil d'administration nomme au plus tôt le/la Directeur/Directrice de l'ebabx qui succèdera à Audry Liseron-Monfils dans la suite de ce CA pour une prise de fonction au 1^{er} avril 2026.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir vous prononcer sur cette proposition.

Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Bordeaux à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, le 12 décembre 2025

P/EXPEDITION CONFORME

M. Baptiste MAURIN**Président**